

Acte pour amender l'Acte de la présente session, intitulé : *Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de fidéicommiss et de construction de chemin de fer au Canada (à responsabilité limitée.)*

Acte relatif aux lettres de change et aux billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

Acte pour amender la loi relative aux loteries.

Acte qui établit des dispositions pour recevoir la déposition de témoins relativement à des affaires criminelles pendantes devant les cours de justice des autres États de Sa Majesté ou devant les tribunaux étrangers.

Acte pour amender de nouveau l'Acte d'interprétation.

Acte pour conférer certains pouvoirs à la Compagnie Canadienne de l'Éclairage Électrique.

Acte à l'effet de modifier l'acte trente-six Victoria, chapitre soixante-deux, et l'acte quarante-trois Victoria, chapitre dix-sept, concernant les Commissaires du Havre de Québec.

Acte à l'effet de modifier l'Acte trente-huitième Victoria, chapitre cinquante-six, intitulé : " Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet."

Acte établissant de nouvelles dispositions pour l'approfondissement du chenal à navires du fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Québec.

Acte à l'effet d'autoriser le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte pour pourvoir aux traitements et aux allocations de retraite et de voyage de certains juges de certaines cours provinciales.

Acte pour pourvoir aux avances à faire par le gouvernement du Canada à la Compagnie de Pont et de Prolongement de chemin de fer de Saint-Jean.

Acte à l'effet d'amender un acte de la présente session, concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux ou autrement.

Acte pour étendre à la Colombie-Britannique l'acte concernant la pêche par les navires étrangers.

Acte concernant la Haute Cour de Justice d'Ontario.

Acte pour amender et refondre la législation sur les pensions de retraite des employés du service civil du Canada.

Acte pour amender l'acte trente-six Victoria, chapitre quatre, intitulé : *Acte à l'effet de pourvoir à la création du Département de l'Intérieur*, et pour amender l'Acte relatif aux Sauvages, 1880.

Acte modifiant de nouveau le tarif des droits de douane.

Acte à l'effet de légaliser des procédures qui ont été faites pour la naturalisation de certains étrangers dans la province de Manitoba.

Acte à l'effet de continuer pour un certain temps les actes y mentionnés.

Acte à l'effet d'encourager la fabrication du fer en gueuse en Canada avec le minéral canadien.

Acte pour amender et refondre la législation sur les pénitenciers.

Acte concernant la vente des boissons enivrantes et la délivrance de licences à ce sujet.

Acte à l'effet de modifier de nouveau " l'Acte refondu des chemins de fer, 1879," et de déclarer que certaines lignes de chemins de fer sont des travaux pour l'avantage du Canada.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :